

Avignon, le 21 avril 2020

**COVID 19 :
LES SERVICES DE L'ÉTAT ET PÔLE EMPLOI MOBILISÉS
POUR L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS
DANS L'AGRICULTURE**

Depuis le début de la crise sanitaire, les équipes de Pôle emploi Vaucluse sont mobilisées pour accompagner les entreprises, en particulier agricoles, dans leurs recrutements.

➤ **Plusieurs actions ont d'ores et déjà été menées pour préparer la saison agricole :**

- Une action visant à identifier les demandeurs d'emploi inscrits et disponibles pour travailler immédiatement a été menée et se poursuit encore. Près de 200 personnes ont déjà été repérées. En outre, un vivier de plusieurs centaines d'autres personnes volontaires existe sur tout le département, dans tous les métiers, certaines étant prêtes à changer de filière pour s'engager dans l'agriculture.
- Depuis mars, deux campagnes de communication à destination des entreprises ont été réalisées pour leur présenter les dispositifs de continuité des services de Pôle emploi ainsi que les moyens de joindre directement les conseillers. Près des deux tiers des destinataires relevaient d'entreprises agricoles.
- 1123 exploitations agricoles ont été informées de l'ouverture de la plateforme nationale [Mobilisation Emploi](#) qui permet de faciliter le dépôt d'une offre d'emploi et d'accroître sa visibilité.
- Outre le repérage des profils adaptés ou adaptables au monde agricole et le suivi des entreprises qui avaient déjà publié des offres d'emploi, **Pôle emploi contacte tous les établissements agricoles** qui expriment habituellement des besoins en main d'œuvre à cette période de l'année pour faire le point sur leurs projets de recrutements.

Afin de pourvoir les besoins de main d'œuvre du secteur agricole, Pôle emploi et les services de l'État mettent en place à compter du 21 avril une cellule d'appui spécifique

Cette cellule départementale intègre plusieurs volets :

- La poursuite du recensement des besoins immédiats et à venir auprès des exploitations agricoles ;
- La promotion de ces besoins par tous les moyens possibles : site pole-emploi.fr, pages Facebook Pôle emploi, campagnes SMS et mail auprès des demandeurs d'emploi, etc. ;
- Le contact systématique des demandeurs d'emploi par leur conseiller référent en vue d'une proposition directe d'offre d'emploi à l'issue ;
- La mise en relation du demandeur et de l'entreprise et un suivi régulier des demandes.

Ce plan d'action a été présenté ce jour à la profession agricole afin notamment d'inciter les exploitants à utiliser pleinement les services de la cellule départementale. Un suivi très régulier sera effectué par les services de l'État et de Pôle emploi.

Plus que jamais, il est essentiel de respecter strictement les gestes barrières et les règles de confinement décidées par le Gouvernement. Ces mesures sont indispensables car elles permettent de limiter le nombre de personnes infectées et le nombre de personnes admises dans nos hôpitaux.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Contact Presse

pref-communication@vaucluse.gouv.fr